

VILLE DE VALOGNES

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Jeudi 8 mars 2007 à 18 heures

COMPTE RENDU DES QUESTIONS SOUMISES À DÉLIBÉRATION

✓ Passation d'une convention.

*Sur avis de sa Commission Culture-Patrimoine réunie le 30 janvier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** la passation d'une convention avec le Fonds Régional d'Art Contemporain, pour l'organisation d'une exposition intitulée « Points de vue » qui sera ouverte gratuitement au Public du 20 mars au 30 avril 2007 à l'Hôtel Dieu ; exposition s'inscrivant dans le cadre de la saison culturelle 2007.*

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2007

Institué par la loi du 6 Février 1992, obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants, le débat d'orientation budgétaire doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. Le débat n'a pas de caractère décisionnel, il n'y a pas de vote. Il fait néanmoins l'objet d'une délibération pour le contrôle de légalité.

L'année budgétaire est rythmée par plusieurs étapes qui concrétisent l'expression de la politique municipale. Le budget primitif est l'outil essentiel qui conditionne la réalisation d'un programme d'actions pour les Collectivités Territoriales, le débat d'orientation budgétaire est la première étape de ce cycle.

Ce dernier permet de tracer les grandes lignes des actions à mener sur l'année mais aussi de dégager dans une perspective pluriannuelle, les orientations pour les exercices suivants.

Les autres étapes de la vie budgétaire communale sont :

- Le budget primitif qui en découle et qui traduit les orientations du débat,
- Les décisions modificatives, qui interviennent en cours d'exercice et permettent d'opérer les ajustements nécessaires,
- Le compte administratif, qui arrête les comptes de l'année précédente, et son pendant, le compte de gestion du Receveur.

Deux points serviront de socle à ce débat et aux actions à venir qui en découlent :

- la continuité de la politique économique,
- la poursuite du « projet de ville » (cadre de vie, habitat, circulation).

UN PROJET DE VILLE

Une politique dynamique pour un développement harmonieux constituant au plan de l'urbanisme, du logement, des équipements, des services et du cadre de vie environnement, un véritable projet de Ville pour les habitants.

- **Urbanisme - Logement - Circulation et Sécurité**

- *Effort confirmé pour les travaux de voirie comme priorité budgétaire.*
- *Aménagement de la rue Barbey d'Aurevilly et de la rue du Grand Moulin (dossier D.G.E.).*
- *Fin de l'aménagement de la rue des Religieuses.*
- *Projet de nouveaux programmes de logements et de lotissements pour l'accession à la propriété et constitution de réserves foncières.*
- *Réalisation de logements locatifs HLM au lieudit « La Synagogue », « La Bouchetterie » et « Saint-Lin ».*
- *Faciliter l'étude et la réalisation de projets de lotissements privés.*
- *Travaux au Centre de Secours Principal.*
- *Réfection de l'électricité à l'église Saint-Malo.*

- *Voirie des Espaces d'Activités Economiques.*
- *Signalétique.*
- *Accotements.*

- *Aménagement des abords de la gare.*
- *Liaisons transversales.*
- *Voirie en centre ville.*
- *Site de l'ancienne station d'épuration.*

- **Cadre de Vie - Environnement - Propreté de la Ville**

- *Poursuite de l'aménagement des quartiers en équipements de loisirs.*
- *Continuité de la politique d'embellissement et de fleurissement de la cité.*
- *Hangar des Cordeliers (dossier D.G.E.).*
- *Aménagement du verger des Cordeliers.*

- **Culture et patrimoine**

- *Saison culturelle 2007*
- *Poursuite de la réhabilitation des musées.*
- *Travaux de conservation à l'Eglise d'Alleaume.*
- *Mise en valeur du patrimoine.*

- **Enseignement - Education**

- *Préau à l'école maternelle du Quesnay (dossier D.G.E.).*
- *Travaux à l'Ecole Municipale de Musique.*
- *Locaux du C.L.S.H.*

- **Infrastructures sportives et de loisirs**
 - *Candidature de Valognes comme Ville étape du Tour de France.*
 - *Chauffage salle de sports Félix Buhot.*
 - *Construction de locaux techniques pour la logistique des Sports (dossier D.G.E.).*
 - *Complément et renouvellement des équipements matériels.*
 - *Vestiaires et sanitaires au terrain du Petit Hamel.*

- **Activités et services publics**
 - *Affirmation du soutien logistique et financier au milieu associatif.*
 - *Projet de transformation de la Salle des Fêtes avec accessibilité.*
 - *Modernisation des services et des équipements informatiques, avec une logique de formation et d'adaptation des moyens, dans le cadre « administration et gestion électroniques ».*
 - *Locaux pour la Formation et Médecine du Travail.*

- **Famille - Enfance - Jeunesse**
 - *Maintien des activités extra et périscolaires – Contrat Educatif Local et Contrat Temps Libre.*
 - *Actions en faveur des Personnes en situation de handicap en liaison avec les Associations – Journée départementale - Budget spécifique.*
 - *Local pour les Restos du Cœur.*

S'ajoutent les actions portant sur la maintenance des bâtiments communaux, et plus particulièrement les travaux liés à la sécurité de ceux recevant du public et les travaux en régie réalisés par les Services Municipaux.

Le Conseil Municipal PREND ACTE des orientations budgétaires pour 2007.

Valognes, le 9 mars 2007.

**LE MAIRE :
F. LEBOYER.**